

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ATLANTIQUE DU SSG

Le 3 octobre 2024

Dest.: Présidence des sections locales et Vice-présidences régionales

INFORMATION ET DATES IMPORTANTES À RETENIR

Début de la conférence	Le mercredi 5 février 2025, à 9 h
Fin de la conférence	Le jeudi 6 février 2025, à 16 h 30
Endroit de la conférence	Delta Hotels by Marriott Beauséjour 750, rue Main Moncton, N.B. E1C 1E6 Salle de la réunion : Beauséjour A
Dates de déplacement	Voici un résumé des détails de voyage pour les participantes et participants : <ul style="list-style-type: none">• Participants de la région de Moncton :<ul style="list-style-type: none">○ Arrivée : mardi 4 février 2025○ Retour : Jeudi 6 février 2025• Participants d'autres régions :<ul style="list-style-type: none">○ Arrivée : mardi 4 février 2025○ Retour : Vendredi 7 février 2025
Date limite des inscriptions et le processus lié aux inscriptions	Toutes les inscriptions doivent être reçues d'ici le lundi 2 décembre 2024 (HAE), à 17 h. Pour vous inscrire, utilisez le lien suivant : https://gsu-ssg.com/fr/evenements/conference-regionale-du-ssg-atlantique

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ATLANTIQUE DU SSG

<p>Date limite pour garantir ma réservation de voyage et les étapes à suivre pour faire la réservation</p>	<p>Toutes les réservations par avion, par train ou véhicule privé, doivent être effectuées et approuvées avant lundi 2 décembre 2024.</p> <p>Pour les voyages par avion ou train, veuillez communiquer avec l'agence de voyage W.E. à :</p> <ul style="list-style-type: none">• Ottawa - 1-888-676-7747 ou (613) 232-9908 entre 8 h 30 et 17 h (HAE). Un service en français est disponible (demandez pour le poste 2000, 2002 ou 2003)• Vancouver - 1-800-663-4703 entre 8 h 30 et 17 h (HDP). <p>Sauf pour les membres participants résidant dans la même région de l'événement, le déplacement par véhicule privé n'est généralement pas autorisé. Avant lundi le 2 décembre 2024, communiquez avec le SSG par courriel à gsu-ssg@psac-afpc.com pour demander l'autorisation.</p>
<p>Hébergement</p>	<p>Une chambre d'hôtel a été réservée en fonction des renseignements fournis dans votre formulaire d'inscription. S'il y a eu des changements depuis ayant trait à vos besoins, communiquez par courriel avec le SSG à gsu-ssg@psac-afpc.com.</p>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ATLANTIQUE DU SSG

LIGNES DIRECTRICES LIÉES À L'ÉVÉNEMENT

Nous sommes heureux d'annoncer que la Conférence régionale du SSG de 2024 pour la région de l'Atlantique aura lieu au Delta Hotels by Marriott Beauséjour, 750, rue Main, Moncton, N.B. E1C 1E6 dans la salle **Beauséjour A**. Voici le programme de la conférence :

Aperçu du programme :

Le mardi 4 février	Journée de déplacement pour tous les membres participants
Le mercredi 5 février	Conférence régionale – Jour 1 (9 h à 16 h 30)
Le jeudi 6 février	Conférence régionale – Jour 2 (9 h à 16 h 30) Moncton – retour à la maison
Le vendredi 7 février	Journée de déplacement pour les autres régions

Dépenses couvertes par le SSG

Les membres des exécutifs de section locale et les Vice-présidences régionales ont droit aux dépenses suivantes :

- frais de déplacement, y compris le transport terrestre ;
- frais d'hébergement ;
- perte de salaire ;
- indemnités de repas & frais accessoires (130 \$/jour)
- frais de garde d'enfants (*en fonction de la préapprobation*)
- coûts reliés aux exigences en matière d'accessibilité (*en fonction de la préapprobation*).

Date d'inscription

Vous devez vous inscrire en utilisant le lien suivant :

<https://gsu-ssg.com/fr/evenements/conference-regionale-du-ssg-atlantique>

Les présidences des sections locale ainsi que les vice-présidences régionales ont la responsabilité de s'assurer que tous les membres des exécutifs s'inscrivent dans le délai prescrit.

La participation à la conférence est réservée uniquement aux membres des exécutifs; les observatrices et les observateurs n'ont pas le droit d'y assister.

Interprétation

L'interprétation simultanée sera disponible.

Déplacement et Hébergement

Votre chambre sera réservée par le Bureau national du SSG au Delta by Marriott Beauséjour, une fois que vous aurez rempli votre inscription. Un numéro de confirmation de votre chambre

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ATLANTIQUE DU SSG

vous sera envoyé. **Si vous n'avez pas besoin d'une chambre, veuillez informer le SSG dès que possible afin d'éviter des coûts supplémentaires.**

Politique de garde familiale

La politique de garde familiale du SSG a pour objet de lever un des obstacles qui empêchent les membres de participer aux activités du syndicat. Si vous devez assumer des frais de garde familiale pendant votre absence, veuillez envoyer un courriel à Ray Hall hallr@psac-afpc.com pour obtenir un formulaire d'approbation préalable.

Stationnement

Les membres disposant d'une chambre d'hôte dans l'hôtel recevront une carte de stationnement de 24 heures à tarif réduit. Cette carte sera délivrée aux invités lors de votre arrivée à l'hôtel au tarif de 17,00 \$ hors taxes.

Les membres qui n'ont pas de chambre d'hôte à l'hôtel devront payer les frais de stationnement habituels de l'INDIGO (maximum de 20 \$ par jour). Le stationnement est basé sur la disponibilité et les prix sont sujets à changement. Si vous avez besoin d'un service de voiturier, veuillez envoyer un courriel à Maria Thomas à thomasm@psac-afpc.com.

Les participantes et les participants de la région de Moncton ont également l'option de se déplacer par taxi. **Vous devez utiliser un service de taxis municipal puisqu'ils sont syndiqués.** Veuillez conserver vos reçus et les ajouter à votre formulaire de réclamation de dépenses. **Le SSG ne recommande pas l'utilisation d'Uber/Lyft.**

Lettre d'autorisation de congé payé pour activités syndicales

Vous trouverez ci-joint la Lettre d'autorisation pour activités syndicales.

Pour de plus amples renseignements ou besoin d'aide, veuillez communiquer avec le Bureau du SSG :

- par téléphone au (613) 560-4395 ou numéro sans frais : 1-888-220-2414; ou
- par courriel à gsu-ssg@psac-afpc.com

Au plaisir de vous voir tous et toutes à la conférence !

En toute solidarité,



Bruce Roy
Président national
Syndicat des services gouvernementaux, AFPC